

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	24 (1952)
Heft:	12
Rubrik:	Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

KUGLER = SIMPLICITÉ - QUALITÉ - ÉLÉGANCE - PRÉCISION

CHAUVANNES

KUGLER
FONDERIE
ET ROBINETTERIE S.A.

GENÈVE
LA JONCTION, TÉLÉPHONE (022) 472 35
ZURICH
NEUMÜHLEQUAI 32-34, TEL. (051) 26 47 42

4915

INFORMATIONS

L'équipement ménager en Belgique

Dans le cadre de ses enquêtes sur le logement en Belgique, qui nous a déjà valu la publication de « La Maison heureuse » en 1949 et de « Le Logement » en 1951, l'INSOC a mis au point une brochure relative au problème de l'« Équipement ménager ».

Les imperfections de cette enquête, qui a recueilli 1994 réponses valables, sont indéniables et le professeur Jacquemyns est le premier à les reconnaître. Néanmoins, si certaines catégories de personnes sont insuffisamment représentées – c'est le cas notamment des ouvriers et des agriculteurs – il n'en subsiste pas moins que ce sondage a permis de dresser des statistiques d'où se dégagent les tendances générales des Belges en matière d'équipement ménager.

*

Le premier objectif de l'enquête vise à connaître ce dont les Belges disposent en fait d'appareils ménagers.

La machine à coudre est, comme le prouve l'enquête, fort répandue dans la population : 70 % des répondants affirment en avoir l'usage. Il s'avère en outre que le fait de posséder cet appareil est étroitement lié à l'importance des ménages : sur les 70 % de réponses affirmatives, 93 % émanent de familles d'au moins sept personnes. La machine à coudre électrique, qu'utilisent 13 % des répondants, se trouve principalement dans les jeunes ménages, plus ouverts au progrès et non encore encumbrés d'une machine de type ancien.

L'enquête sur l'équipement ménager en Belgique révèle également que la lessive à la main n'a plus que de rares adeptes.

On trouve en effet la machine à laver dans 42 % des ménages qui ont répondu au questionnaire. Ce sont principalement les familles nombreuses (66 % dans les ménages comportant au moins sept personnes) et les membres de la classe ouvrière (49 %) qui en font usage.

Nombre de ceux qui ne disposent pas d'une machine ont adopté la formule des lavoirs publics ou recourent aux services des blanchisseries. Il semble donc bien que seule une minorité de ménagères, appartenant aux classes les plus défavorisées, soient astreintes au lessivage à la main.

Le fer à repasser électrique est l'appareil ménager le plus répandu dans les familles belges. Adopté par 82 % des répondants, de tous âges et de tous milieux, son usage est, dans les ménages modestes, réservé à de petits travaux, afin de réduire le coût de son fonctionnement.

L'emploi du réchaud tend aussi à s'étendre mais de façon inégale. Il est cher et son emploi ne l'est pas moins ; aussi le trouve-t-on surtout dans les ménages fondés depuis plusieurs années et chez les personnes aisées.

Néanmoins, quelle que soit la catégorie professionnelle des répondants qui accusent en avoir l'usage, c'est le réchaud à gaz qui l'emporte de loin sur le réchaud électrique, plus onéreux encore. Quant aux réchauds à alcool et à pétrole, leur emploi tend à disparaître dans toutes les couches de la société.

En ce qui concerne le radiateur électrique, le chauffe-eau et l'armoire frigorifique, une constatation s'impose : le prix de ces appareils et le coût de leur fonctionnement grèveraient outrancièrement les budgets des ménages modestes. Aussi le radiateur électrique ne se trouve-t-il que dans les foyers où le standing de vie est élevé. Seuls 39 % des logements occupés par des personnes dites « aisées » sont pourvus d'un chauffe-eau, lequel n'existe que chez 18 % des répondants de milieux plus modestes.

Enfin l'appareil frigorifique est exceptionnel chez les ouvriers (6,12 %), chez les employés (8,7 %) et chez les jeunes ménages en général. En revanche, 29,16 % des commerçants et 34,2 % des personnes exerçant une profession libérale en ont un.

*

L'enquête de l'INSOC s'est assigné un second but : connaître les désiderata des familles belges en matière d'équipement ménager.

Ce sondage a donné lieu à des résultats quelque peu surprenants. Qu'on en juge : bon nombre de ménages se désintéressent d'appareils ménagers dont les prix sont abordables (fer à repasser, réchaud) ou dont l'utilité ne peut être mise en doute (machines à coudre et à laver) mais ils souhaitent un appareil dont l'acquisition et le fonctionnement sont fort onéreux : le frigo.

Rares sont les répondants qui, ne possédant pas de machine à coudre, voudraient pouvoir en acquérir une ; chez ceux-là, la préférence va manifestement à la machine électrique.

Cette remarque vaut également pour la machine à laver, le réchaud et le radiateur électrique : là où on les désire, c'est surtout parmi les familles ouvrières.

En revanche, le chauffe-eau, appareil relativement coûteux, obtient 43 % des voix, et l'appareil frigorifique, onéreux s'il en est, fait l'objet des convoitises de la majorité des répondants de tous les milieux.

*

Enfin la dernière partie de l'enquête cherche à connaître les motifs qui freinent le développement de l'équipement ménager dans les familles.

Qu'elles émanent d'ouvriers ou de personnes considérées habituellement comme aisées, la plupart des réponses s'accordent à reconnaître que le coût trop élevé des appareils ménagers les rend difficilement accessibles à la majorité des ménages. Il semble donc que ce soit là la raison majeure qui limite le désir des familles à se bien équiper.

Le coût du fonctionnement de ces appareils, généralement inconnu de ceux qui n'en possèdent pas, n'entre que rarement en ligne de compte.

Mais les commentaires de l'enquête font apparaître une diversité de raisons plus ou moins plausibles. Ce sont, par exemple, les variations de courant et de voltage ou encore l'exiguité des locaux. Un ingénieur estime que la machine à coudre n'est pas indispensable vu la modicité du prix des vêtements de confection. Un employé considère que le laveoir public rend la machine à laver absolument inutile. Enfin, certains mariés ne voient pas la nécessité d'alléger les besognes ménagères : « Ecoutez les femmes : elles ont du travail par-dessus la tête ; observez-les, elles ne cessent de commérer », ou estiment que l'achat de ces appareils constitue une dépense inutile. « A quoi bon tous ces appareils ? A gaspiller l'argenturement gagné par l'homme. Ne rendons pas les femmes trop dépendantes. »

S'étonnera-t-on dès lors de la causticité de certaines réponses féminines : « Si ces messieurs devaient s'occuper du ménage, ils achèteraient

certainement les appareils qu'ils refusent à leurs femmes », ou encore : « Pour les appareils, comme pour le reste, mon mari ne comprend pas la femme ».

*

Cette enquête sur l'équipement ménager est imparfaite, nous l'avons déjà dit, mais elle met en lumière un fait qui nous semble important : la nécessité de réduire le coût des appareils ménagers.

Ceux-ci nous viennent principalement de l'étranger, grevés de taxes qui augmentent considérablement leur prix de vente et ont pour conséquence de les mettre à la seule disposition des personnes aisées. Or, le sondage le prouve, mis sur le marché à des prix raisonnables, ces appareils connaîtraient un vif succès. C'est qu'en fait ils répondent à une nécessité : les exigences de la vie économique actuelle obligent les femmes soit à se passer de main-d'œuvre domestique, soit à exercer une activité professionnelle : la vie sociale, elle, impose à la mère de famille de s'occuper de ses enfants.

Il est donc indispensable de veiller à réduire au maximum le temps consacré aux besognes ménagères. C'est d'ailleurs l'unique raison d'être de ces appareils qui, utiles ou indispensables à toutes les femmes, doivent pouvoir être mis à leur disposition sans que le budget familial en soit outrancièrement grevé.

Chr. Vanderlinden, assistante sociale.

Union internationale des architectes

L'Organisation mondiale de la santé vient de faire appel à notre frère, William Vetter, en qualité d'expert en constructions hospitalières, pour une mission auprès du Gouvernement du Viet-Nam. M. Vetter, qui a été désigné pour cette mission par l'Union internationale des architectes, séjournera à Saïgon et à Phnom-Penh jusqu'à la fin de l'année.

GÉTAZ ROMANG ECOFFEY S.A.

**TOUT
POUR LA
CONSTRUCTION**

E. WEBER

— **ÉLECTRICITÉ** —

LAUSANNE RUE NEUVE 3 TÉLÉPHONE 23 46 97

CONSTRUCTIONS
MÉTALLIQUES

J. GARZETTA

Genève, rue Jacques-Dalphin 10

**MONTI &
MOUCHET**

Ferblanterie - Installations sanitaires

GENÈVE 10, rue Lissignol

Tél. 2 33 59

INSTALLATIONS SANITAIRES - FERBLANTERIE

A. HURNI LAUSANNE

Rue Richard 13 (Arcades) Tél. 22 32 66

Appareillage et plomberie
Installations de bains - Toilettes - Buanderies - W.-C.

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE CHAUFFAGE

AMILAZ S.A.

Chauffages centraux

Chauffages à air chaud pour églises, cinémas, garages, villas, locaux publics, etc.

Service d'eau chaude à eau et à vapeur. Ventilation et conditionnement d'air.

Fabrication de réservoirs pour tous usages

- Citerne à mazout.

Brûleurs et calorifères à mazout

Soudure électrique et autogène. Tous travaux de tôleerie.

Etudes et projets sans engagement.

Bureaux et ateliers : r. du Jura 11
Téléphone 24 10 44-45

LAUSANNE